

Recensement des indices de cavités souterraines

Mise à jour : Il y a 1 an

Nature et objectif de l'aide

Subventionner les recensements des indices de cavités souterraines ainsi que leurs mises à jour menés par des bureaux d'études spécialisés, notamment dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme (PLU, carte communale, schéma directeur...).

Bénéficiaires

- Communes
- Groupements de communes

NATURE DES DÉPENSES ÉLIGIBLES ET TAUX D'INTERVENTION

DÉPENSES ÉLIGIBLES	TAUX DE FINANCEMENT	PLANCHER / PLAFOND
<p>Le cahier des charges de l'étude doit intégrer les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Collecte et exploitation des documents d'archives et des cartes anciennes disponibles auprès des organismes publics (DDE, BRGM, CEREMA...) et des collectivités territoriales,• Analyse par photo-interprétation des missions aériennes de l'Institut Géographique National,• Enquête de terrain pour valider et rechercher de nouveaux indices. Les carrières les plus anciennes ne sont souvent connues que par ouï-dire, les informations s'étant transmises de génération en génération. Aussi, une enquête auprès des personnes âgées permet souvent d'obtenir des renseignements sur l'existence possible de cavités souterraines,• Réalisation d'une fiche signalétique pour chaque indice recensé. Le chargé d'études devra indiquer sur chaque fiche le type d'investigation à mener pour identifier l'indice et, le cas échéant, les travaux nécessaires à la mise en sécurité de la cavité souterraine,• Positionnement précis et report des indices sur planches cadastrales.	70%	Plafond de dépenses éligibles : 11 000 € HT

Pièces à fournir au dépôt du dossier

Recensement des indices de cavités souterraines

Mise à jour : Il y a 1 an

- Délibération du Conseil municipal ou du Comité syndical décidant la réalisation du recensement des indices de cavités souterraines, inscrivant les crédits correspondant au budget de l'année et sollicitant le concours financier du Département,
- Cahier des charges de l'étude,
- Devis définitifs détaillés ou résultats des procédures de mise en concurrence (documents résultant des procédures menées conformément aux règles de la commande publique)

Direction de référence

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT